



## Litige avec sfr sur le matériel rendu après résiliation du contra

Par **erickatilly**, le 11/10/2012 à 15:09

Bonjour,

j'ai résilié un abonnement internet à SFR, j'ai renvoyé le matériel (tampon de la poste adressé à SFR), ils m'ont signifié que je ne l'avais pas rendu, je les ai contacté et ils m'ont dit que c'était ok. mais qq temps + tard je me suis aperçu qu'ils avaient fait un prélèvement d'une centaine d'euros sur mon compte que j'ai rejeté. malgré mes explications ils continuent la procédure, ils m'ont envoyé un courrier comme quoi si je ne réglais pas ds le 4 jours, l'huissier allait intervenir. je viens de leur envoyer le justificatif de la poste en recommandé avec AR. Que dois-je faire de plus ? Merci d'avance de votre aide

Par **pat76**, le 11/10/2012 à 17:38

Bonjour

SFR vous a envoyé une lettre simple pour vous demander de payer 100 euros?